

● (1200)

J'aimerais signaler que le *Globe and Mail* d'hier a clairement affirmé que la société TransCanada Pipe Lines avait demandé à l'Office national de l'énergie de lui accorder un permis l'autorisant à exporter du gaz naturel et à conclure des accords d'échange. Ce n'est donc pas du tout une question hypothétique. Le secrétaire parlementaire pourrait-il dire à la Chambre si les sociétés TransCanada Pipe Lines et Pan Alberta Gas ont formulé des demandes en ce sens? Le gouvernement a-t-il officiellement décidé d'autoriser de nouvelles exportations de gaz, ou bien s'en tiendra-t-il à une politique d'échange? Dans le cas où il adopterait la seconde formule, les échanges seront-ils fondés sur la quantité ou le prix du gaz naturel?

M. Maurice Dupras (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le ministre a déjà répondu à cette question lorsqu'il a dit, en réponse à la question du député de Calgary-Nord, qu'il s'agissait d'une question hypothétique.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): C'est là indéniablement une réponse ridicule, monsieur l'Orateur. Si ce que rapporte le journal en question est vrai l'Office national de l'énergie est déjà saisi de la demande. Le gouvernement dans son ensemble—y compris surtout le ministre et son secrétaire parlementaire—sait sûrement ce qui se passe à l'Office national de l'énergie. Celui-ci a-t-il été saisi de ces demandes? Si oui, le gouvernement a-t-il discuté avec le président de l'Office, est-il favorable à un accroissement de nos exportations de gaz naturel et, le cas échéant, sur quelle base?

M. Dupras: Monsieur l'Orateur, il se pourrait très bien que l'Office national de l'énergie soit saisi d'une telle demande sans que le ministre l'ait devant lui.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, le député sait parfaitement que je ne prétends pas que la demande soit sur le bureau du ministre. Je présume que dans tout gouvernement bien administré . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): . . . le ministre se tient en communication avec les organismes dont il a la charge avec la même compétence dont il a fait preuve pour l'Énergie atomique limitée.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Il ne faudrait pas se lever un beau matin pour constater que l'Office national de l'énergie a adopté une politique tendant à vendre à bon marché nos rares réserves de pétrole et à acheter en retour au prix fort du pétrole de l'Alaska. On peut certes savoir si l'Office est saisi de demandes de ce genre et si le gouvernement lui fait connaître sa position à l'égard des exportations de gaz naturel.

M. Dupras: Monsieur l'Orateur, je prends les observations du député comme avis.

Rapport de comité

Mme Holt: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Pendant la période des questions, vous m'avez empêchée de poser une question . . .

Des voix: A l'ordre.

M. Paproski: Assoyez-vous.

Une voix: Vous pourriez au moins être polis.

M. Hnatyshyn: La réplique féminine de Mortimer Snerd.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis toujours prêt à écouter un député qui se plaint d'avoir été interrompu pendant la période des questions. Je suis toujours prêt à écouter un député qui a posé une question prêtant à différentes interprétations. J'ai interrompu le député aujourd'hui au début de ses remarques et je ne l'autoriserai pas à soulever la question de privilège ou à invoquer le Règlement au sujet de cette introduction à sa question.

Des voix: Bravo!

M. Epp: Monsieur l'Orateur, vous aviez prévu de me donner la parole aujourd'hui pour me permettre de poser une question. Après l'intervention vous avez donné la parole aux représentants du Nouveau parti démocratique. Je me demande si c'était un oubli ou quoi.

M. l'Orateur: Je ne me souviens pas de l'incident auquel le député fait allusion. Entend-il par là que j'ai prononcé son nom, puis qu'il s'est passé autre chose?

Une voix: Oui, c'est son leader qui a parlé.

M. l'Orateur: Ce n'était pas voulu. J'essayais d'équilibrer la discussion entre les partis. Le nom du député de Provencher figurait effectivement sur ma liste et je lui aurais donné la parole. A la fin de la période des questions, son leader à la Chambre ainsi que le chef de l'opposition ont toutefois demandé la parole, ce qui m'a obligé à modifier mon programme. Ils ont épuisé la fin de la période des questions en parlant d'une question très importante, ce qui m'a malheureusement empêché de donner la parole aux autres députés de l'opposition officielle qui voulaient parler; le nom suivant sur ma liste était celui du député de Provencher.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]